

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt douze le 30 Juin, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

23 Juin 1992

DATE D'AFFICHAGE

23 Juin 1992

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN et Mme FONTAN, Adjoints
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT et TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. HUGENDBLER par M. GAVEN
M. SABATHIER par M. DINDINAUD
M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

ABSENTS-EXCUSES : MM. ALONSO, BARRIERE

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Lotissement BIRAT II - Compte-rendu annuel

VOTE : UNANIMITE

La SEMDAS, qui commercialise le LOTISSEMENT BIRAT II, a présenté le compte-rendu annuel de cette opération à la situation fin

1990.

Il convient de l'approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- *OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,*
- *VU le compte-rendu annuel à la Collectivité situant l'opération à fin 1990*
- *APRES en avoir délibéré,*

D E C I D E

- *d'approuver le compte-rendu annuel du LOTISSEMENT BIRAT II à fin 1990*

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,*

*Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 10 Juillet 1992
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan*

*Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,*

*Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,*

H. LE GUEUT